

En Sorbonne, le 20 novembre 2013

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration  
du mardi 19 novembre 2013**

Etaient présents :

Mme Marie-Laure Coquelet	Vice-chancelier des Universités de Paris
Mme Brigitte Anton	Chef de la Division de l'Administration de la Chancellerie
Mme François Pina-Mironneau	Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, Responsable du Dép. Informatique
Mme Catherine Attal	Ecole Nationale des Chartes, Responsable Systèmes et Réseaux
Mme Arlette Dorignac	Ecole Pratique des Hautes Etudes, DSI
Mme Marie-Madeleine Martinet	Université Paris-Sorbonne, Chargée du numérique
M. Jean-Michel Doublet	Université Paris-Sorbonne, DSI
M. Thierry Bédouin	Université Panthéon-Sorbonne, DSI
M. Eric Chérel	Université Paris-Descartes, DSI
M. Christophe Danneels	Université Sorbonne Nouvelle, DSI
M. Christophe Bonnet	Université Sorbonne Nouvelle, Responsable Réseau
M. Pascal Allemand	Rectorat de Paris, Responsable Département Informatique Sorbonne
M. Marcolino Paris	Rectorat de Paris, Ingénieur Systèmes, Réseaux & Sécurité
M. Sébastien Kita	Directeur du SIRIS

Madame Coquelet ouvre la séance à 14H36

1. Le relevé de décisions de la séance du conseil du 16 janvier 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.
2. Le rapport d'activité 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.
3. Les perspectives d'activité pour 2014 sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Il est acté en séance que le projet d'étude de couverture Wi-Fi en Sorbonne pourra être réalisé soit avec les ressources internes des affectataires dans le cadre d'un projet piloté par le SIRIS soit par le biais d'une prestation extérieure. Un groupe de travail sera réuni en début d'année 2014 pour étudier les deux possibilités. Dans tous les cas ce groupe de travail sera chargé du suivi technique, de l'accompagnement éventuel du prestataire dans les locaux et du respect des préconisations des différents comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des affectataires du site.

Il est acté en séance que le projet de mise en redondance du site sera initié dès 2014 pour les phases d'analyse et d'ingénierie en reposant pour cela sur le groupe de travail réuni en 2013 et sur le budget alloué par la Chancellerie.

4. Le budget 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Coquelet lève la séance à 15H14.

\*\*\*